

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 10 mars 2021 à 12 h 27, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
Me Sylvain Ouellet, greffier

Est absente: Mme Michelle Morin-Doyle

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2021-0421 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le paiement des dépenses relatives à une étude de faisabilité du pont d'étagement ferroviaire enjambant la 18^e Rue avec le *Canadien National* en vue de la reconstruction de la structure ferroviaire (Dossier 75130) - AP2021-110 (CT-2520513) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du paiement des dépenses relatives à l'étude de faisabilité pour le pont d'étagement ferroviaire enjambant la 18^e Rue avec le *Canadien National* en vue de la reconstruction de la structure ferroviaire, pour une somme de 193 508,13 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ).

CE-2021-0422 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 4 relatif au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (8 contrats) – Contrats débutant en 2018 – Zone 1C179 (Appel d'offres public 52218) - AP2021-132 (Abrogée par CE-2021-0871) (CT-2512904) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 97 156,32 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Excavation Marcel Vézina inc.*, en vertu de la résolution CA1-2018-0275 du 20 août 2018, relative au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (8 contrats) - Contrats débutant en 2018 - Zone 1C179, du 1^{er} novembre 2018 au 30 avril 2023, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

CE-2021-0423 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de machinerie avec opérateur et service de signaleur-manoeuvre – Site de transbordement des résidus verts – 2021 à 2023 (Appel d'offres public 74952) - AP2021-158 (CT-2518529) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Récupération Tersol inc.*, du contrat pour la fourniture de machinerie avec opérateur et service de signaleur-manoeuvre – Site de transbordement des résidus verts – 2021 à 2023, du 1^{er} avril 2021 au 30 novembre 2023, pour une somme de 301 629 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74952 et à sa soumission du 6 février 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

CE-2021-0424 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le paiement des dépenses relatives à des honoraires professionnels – Conception, plans et devis – Reconstruction de la structure ferroviaire du pont d'étagement enjambant la 18^e Rue avec le *Canadien National* (Dossier 75244) - AP2021-170 (CT-2527324) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du paiement des dépenses relatives à des honoraires professionnels - Conception, plans et devis - Reconstruction de la structure ferroviaire du pont d'étagement enjambant la 18^e Rue avec le *Canadien National*, pour une somme estimée à 819 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

CE-2021-0425 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'installation et d'entretien d'oeuvres d'art public et de commémoration relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1389 - **CU2021-021** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'installation et d'entretien d'oeuvres d'art public et de commémoration relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1389;
- 2° l'appropriation d'un montant de 10 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1389. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

CE-2021-0426 Virement de fonds provenant du poste contingent de proximité – **Modification de la fiche PIQ 21007 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2021 du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et Avenant 3 à la Convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la fiche PIQ 21007 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2021 du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et la conclusion de l'avenant 3 à la Convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat - CU2021-027** (CT-CU2021-027) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le virement d'un montant de 600 000 \$ provenant du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, à l'activité 3753000 – *G/S - Culture, patrimoine et relations internationales*, pour la réalisation d'activités reconfortantes d'ici le 31 décembre 2021, et qui feront parties intégrantes de *l'Entente de développement culturel 2018-2020*, et ce, en contrepartie des sommes ajoutées par l'avenant 3 par le ministère de la Culture et des Communications.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de modifier la fiche PIQ 21007 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2021 du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales d'une somme de 600 000 \$;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'avenant 3 à la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications, dans le cadre du programme *Aide aux initiatives de partenariat*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la modification de la fiche PIQ 21007 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2021 du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales d'une somme de 600 000 \$;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'avenant 3 à la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications, dans le cadre du programme *Aide aux initiatives de partenariat*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint audit sommaire décisionnel.

CE-2021-0427 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Prémoulé inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Productivité et virage numérique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Augmentation de la capacité de production de l'usine de quartz* - **DE2021-283** (CT-DE2021-283) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 207 500 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Augmentation de la capacité de production de l'usine de quartz*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Prémoulé inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 207 500 \$, dans le cadre du volet *Productivité et virage numérique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0428 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la cession par la Ville de Québec à la *Coopérative d'habitation l'Archange (Québec)* de tous ses droits dans l'acte d'emphytéose des immeubles situés au 415, 445 à 455, 465, 475, 485, 495, 541, 543, 545, 559, 571, 575 et 579, rue Saint-Gabriel à Québec; des immeubles situés au 855 et 859, rue Claire-Fontaine à Québec; puis des immeubles situés au 860, 880 et 884, rue Scott - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2021-311** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'abrogation de la résolution CM-80-1264;
- 2° la cession à titre gratuit, avec garantie de titres, mais sans garantie de qualité, à la *Coopérative d'habitation l'Archange (Québec)*, située au 543, rue Saint-Gabriel à Québec de :

- Tous ses droits, titres et intérêt dans les immeubles suivants :
 - 1- les lots 3810, 3811 partie, 3817 partie et 3818 partie du cadastre de la Cité de Québec (quartier Montcalm), maintenant connus comme étant le lot 1 213 269 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, portant les numéros 445 à 455, rue Saint-Gabriel à Québec;
 - 2- les lots 3807 partie, 3808 et 3809 du susdit cadastre, maintenant connus comme étant le lot 1 213 267 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, portant les numéros 465, 475 et 485, rue Saint-Gabriel à Québec;
 - 3- les lots 3892-2 et 3893-2 du susdit cadastre, maintenant connus comme étant le lot 1 213 717 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, portant les numéros 541, 543 et 545, rue Saint-Gabriel à Québec;
 - 4- le lot 3890 du susdit cadastre, maintenant connu comme étant le lot 1 213 707 P1 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, portant le numéro 559, rue Saint-Gabriel à Québec;
 - 5- les lots 3885-A-2, 3885-A-3 partie, 3888 et 3889 du susdit cadastre, maintenant connus comme étant le lot 1 213 707 P2 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, portant les numéros 571, 575 et 579, rue Saint-Gabriel à Québec;
 - 6- le lot 3813 du susdit cadastre, maintenant connu comme étant le lot 1 213 276 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, portant les numéros 415, rue Saint-Gabriel puis 855 et 859, rue Claire-Fontaine à Québec;
 - 7- les lots 3805 partie et 3806 partie du susdit cadastre, maintenant connus comme étant le lot 1 213 260 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, portant les numéros 495, rue Saint-Gabriel puis 860, 880 et 884, rue Scott à Québec.
- Tous ses droits dans l'acte d'emphytéose de l'immeuble, emphytéose intervenue entre la Ville de Québec, à titre de propriétaire, et la *Coopérative d'habitation l'Archange* (Québec), à titre d'emphytéote, suivant un acte reçu devant Me Richard Trudel, notaire, le 19 décembre 1980, sous le numéro 1646 de ses minutes, et dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de Québec le 22 décembre 1980, sous le numéro 1004391, conditionnellement à ce que les 30 unités de location demeurent la propriété de la *Coopérative d'habitation l'Archange* (Québec) ou de tout autre organisme sans but lucratif ayant les mêmes buts.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 12 h 34.

CE-2021-0429 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prolongation des mesures d'exception du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial* en raison de la COVID-19 - **DE2021-319** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Programme de subvention pour les projets de regroupements des gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial*, comme modifié et présenté à l'annexe jointe au sommaire décisionnel.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard revient à la séance. Il est 12 h 35.

CE-2021-0430 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition de véhicules et d'équipements motorisés d'utilisation mixte ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1372 - **EM2021-002** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition de véhicules et d'équipements motorisés d'utilisation mixte ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1372;
- 2° l'appropriation d'un montant de 1 432 800 \$ au fonds général, soit une somme équivalente à dix pourcent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1372. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

CE-2021-0431 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition de véhicules et d'équipements motorisés ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1373 - **EM2021-003** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition de véhicules et d'équipements motorisés ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1373;

- 2° l'appropriation d'un montant de 1 192 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pourcent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1373. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2021-0432 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation de sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, pour des travaux de compétence d'agglomération - **IN2021-003** (CT-IN2021-003) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la libération des sommes inutilisées qui sont affectées à des projets terminés ou annulés admissibles au *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, selon la répartition présentée à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'appropriation d'un montant de 525 000 \$ à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, qui sera disponible pour la création de projets de compétence d'agglomération, afin de réaliser des travaux sur les voies publiques visées par le *Programme d'entretien des chaussées 2021*.
-

CE-2021-0433 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de modernisation des stations d'épuration des eaux usées et d'ouvrages divers relatifs à l'épuration et au transport des eaux usées et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1383 - **TE2021-001** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de modernisation des stations d'épuration des eaux usées et d'ouvrages divers relatifs à l'épuration et au transport des eaux usées et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1383;
- 2° l'appropriation d'un montant de 25 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme (équivalente ou inférieure) à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1383. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2021-0434 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction d'effectuer un virage à droite au feu rouge*, R.A.V.Q. 1363 - **TM2021-012** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction d'effectuer un virage à droite au feu rouge*, R.A.V.Q. 1363.

CE-2021-0435 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la mise à jour de la nomenclature des emplois de cadres supérieurs - **RH2021-120** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption de la nomenclature modifiée des emplois de cadres supérieurs jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0436 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'abrogation de la résolution CA-2020-0214 et la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et *Créat zirque (Flip FabriQue)*, relative au versement d'une somme pour la production et la diffusion de l'événement *Féria*, qui sera présenté sur le territoire de la ville de Québec en 2021 (Dossier 64787) - **AP2021-115** (CT-2456254) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'abrogation de la résolution CA-2020-0214 du 22 avril 2020;
 - 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Créat zirque (Flip FabriQue)*, relative au versement d'une somme de 2 079 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), dont une somme de 405 405 \$ (plus TPS et TVQ applicable) qui a été versée en 2020, pour la production et la diffusion de l'événement *Féria*, qui sera présenté sur le territoire de la ville de Québec en 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0437 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat de mise en oeuvre de solutions infonuagiques pour la migration et l'intégration de solutions infonuagiques IAAS, PAAS et SAAS reliées – Accompagnement *Microsoft* pour la mise en place de la fondation infonuagique *Microsoft Azure* (ACF) (Dossier74305) - **AP2021-140** (CT-2525192) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du contrat entre la Ville de Québec et *Microsoft Canada inc.*, pour la mise en oeuvre de solutions infonuagiques pour la migration et l'intégration de solutions infonuagiques IAAS, PAAS et SAAS reliées - Accompagnement *Microsoft*, pour la mise en place de la fondation infonuagique *Microsoft Azure* (ACF), pour une période de 12 mois à compter de la date d'adjudication, pour une somme de 343 209,36 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées au contrat joint au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur du Service des approvisionnements de signer, à titre de représentant de la Ville, tous les documents requis pour ledit contrat.

CE-2021-0438 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant 2020–7 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* et l'appropriation d'une somme additionnelle pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la pandémie de la *COVID–19* - **DE2021-340** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'avenant 2020–7 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* et l'appropriation d'une somme additionnelle pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la pandémie de la *COVID–19*, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° l'appropriation d'une somme additionnelle maximale de 7,5 M\$, à même le *Fonds local d'investissement* (FLI), pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la *COVID–19*.

CE-2021-0439 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant 8 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* - **DE2021-341** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion de l'avenant 8 au contrat de prêt conclu entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et*

moyennes entreprises, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0440 Appropriation d'un montant à même l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance pour la situation d'exception liée à la pandémie de la COVID-19 – Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'un montant à même l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance pour la situation d'exception liée à la pandémie de la COVID-19 - DG2021-009 (CT-DG2021-009) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approprier un montant de 1 800 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance de proximité, pour couvrir les coûts de compétence de proximité relatifs à la situation d'exception liée à la pandémie de la COVID-19;
- 2° d'autoriser le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires afin de couvrir les dépenses comptabilisées sur le projet associé à la situation d'exception liée à la pandémie de la COVID-19.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'un montant de 200 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance d'agglomération, pour couvrir les coûts de compétence d'agglomération relatifs à la situation d'exception liée à la pandémie de la COVID-19;
 - 2° l'autorisation au Service des finances de procéder aux virements de fonds nécessaires afin de couvrir les dépenses comptabilisées sur le projet associé à la situation d'exception liée à la pandémie de la COVID-19.
-

CE-2021-0441 Virements de fonds pour financer les activités utiles à l'animation des milieux et au soutien aux citoyens – Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les virements de fonds pour financer les activités utiles à l'animation des milieux et au soutien aux citoyens - DG2021-010 (CT-DG2021-010) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° un virement de fonds de 370 000 \$ provenant du poste contingent de proximité vers les frais généraux, à l'activité 3110628 - *Gérer l'animation des milieux*;
- 2° l'utilisation de ce montant pour la réalisation d'activités utiles à l'animation des milieux et au soutien aux citoyens, pour l'année 2021, et le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires à cet effet.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° un virement de fonds de 2 000 000 \$ provenant de l'activité 3647100 – *Gérer le Fonds des grands événements* du budget de fonctionnement du Bureau des grands événements, vers les frais généraux à l'activité 3110628 - *Gérer l'animation des milieux*;
- 2° l'utilisation de ce montant pour la réalisation d'activités utiles à l'animation des milieux et au soutien aux citoyens, pour l'année 2021, et le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires à cet effet.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° d'un virement de fonds de 2 630 000 \$, provenant des efforts d'économies budgétaires des unités administratives qui sont liés à la masse salariale, vers les frais généraux à l'activité 3110628 – *Gérer l'animation des milieux*;
- 2° de l'utilisation de ce montant pour la réalisation d'activités utiles à l'animation des milieux et au soutien aux citoyens, pour l'année 2021, et au Service des finances de procéder aux virements de fonds nécessaires à cet effet.

CE-2021-0442 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Isabelle Petit (ID. 184349) à titre de directrice du projet de construction et de mise en service du CBMO à la Direction générale adjointe de l'eau et de la valorisation énergétique - RH2021-186 (Ra-2257)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Isabelle Petit (ID. 184349) à titre de directrice du projet de construction et de mise en service du CBMO affectée à la coordination des travaux en lien avec l'usine de biométhanisation, pour la période s'étendant du 29 mars 2021 au 29 mars 2024, selon les conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0443 **Adoption du Règlement sur des travaux d'installation et d'entretien d'oeuvres d'art public et de commémoration et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2956 - CU2021-020 (Ra-2257)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux d'installation et d'entretien d'oeuvres d'art public et de commémoration et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2956;

- 2° d'approprier un montant de 33 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2956. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

CE-2021-0444 Entente quinquennale entre la Ville de Québec et l'École de cirque de Québec, relative au versement annuel d'une contribution financière pour les années 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 - CU2021-026 (CT-2527006) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente quinquennale entre la Ville de Québec et l'École de cirque de Québec, relative au versement annuel d'une contribution financière de 225 000 \$ pour les années 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0445 Fermeture et affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la rue d'Orsainville, connue et désignée comme étant une partie du lot 1 282 440 du cadastre du Québec, et vente de cette même partie de lot – Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé en bordure du boulevard Henri–Bourassa, connu et désigné comme étant une partie du lot 4 778 891 du cadastre du Québec, et vente de cette même partie de lot – Arrondissement de Charlesbourg - DE2021-261 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la fermeture et l'affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la rue d'Orsainville, connue et désignée comme étant une partie du lot 1 282 440 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 294,7 mètres carrés, tel qu'illustré par la parcelle 2 sur le plan préliminaire joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° l'affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé en bordure du boulevard Henri–Bourassa, connu et désigné comme étant une partie du lot 4 778 891 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 3 388,1 mètres carrés, tel qu'illustré par la parcelle 1 sur le plan préliminaire joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la vente d'un immeuble situé en bordure du boulevard Henri-Bourassa, connu et désigné comme étant une partie des lots 1 282 440 et 4 778 891 dudit cadastre, d'une superficie totale approximative de 3 682,8 mètres carrés, à l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ), pour une somme de 932 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite offre d'achat jointe audit sommaire;

- 3° conditionnellement à l'affectation au domaine privé et à la vente d'une partie du lot 4 778 891 du même cadastre, l'ouverture d'une partie de l'emprise du boulevard Henri-Bourassa, connue et désignée comme étant une partie du même lot, d'une superficie approximative de 216 mètres carrés, tel qu'illustré par la parcelle 3 sur ledit plan préliminaire joint à cette même offre d'achat jointe à ce même sommaire.
-

CE-2021-0446 Paiement de la cotisation pour l'année 2021-2022 à la Fédération canadienne des municipalités - DG2021-008 (CT-2526878) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approuver le paiement de la cotisation annuelle à la *Fédération canadienne des municipalités* (FCM) au montant de 110 071,07 \$ (plus les taxes si applicables), couvrant la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

CE-2021-0447 Adoption du Règlement sur l'acquisition de véhicules motorisés ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2935 - EM2021-001 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur l'acquisition de véhicules motorisés ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2935;
 - 2° d'approprier un montant de 60 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2935. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2021-0448 Donation, par monsieur Gino Gariépy, de la Collection Gino Gariépy à la Ville de Québec - GA2021-003 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter la donation, sans restriction, par monsieur Gino Gariépy, de la *Collection Gino Gariépy* à la Ville de Québec, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'acte de donation joint au sommaire décisionnel;
- 2° sur proposition de monsieur le maire, d'autoriser le directeur de la Division de la gestion des documents et des archives à signer ledit acte de donation;

- 3° d'autoriser la trésorière, ou son représentant, à délivrer un reçu pour don à des fins fiscales à monsieur Gino Gariépy, pour une somme correspondant à l'évaluation qui en sera faite par le *Conseil national d'évaluation des archives*, sous réserve de l'acceptation de cette valeur par les autorités fiscales compétentes.
-

CE-2021-0449 Appropriation de sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, pour des travaux de compétence de proximité - IN2021-002 (CT-IN2021-002) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la libération des sommes inutilisées qui sont affectées à des projets terminés ou annulés admissibles au *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, selon la répartition présentée à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° de modifier la fiche PIQ 42001 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2021 du Service de l'ingénierie, d'un montant de 425 000 \$ de compétence de proximité;
- 3° d'approprier un montant de 1 900 000 \$ à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, qui sera disponible pour la création de projets de compétence de proximité, afin de réaliser des travaux sur les voies publiques visées par le *Programme d'entretien des chaussées 2021*.
-

CE-2021-0450 Entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité de L'Ange-Gardien, relative à la fourniture réciproque de services en matière de sports de glace - LS2020-263 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité de L'Ange-Gardien, relative à la fourniture réciproque de services en matière de sports de glace, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0451 Subventions à six organismes dans le cadre de la réalisation de camps de jour adaptés - LS2021-020 (CT-2526815) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° le versement de subventions totalisant 330 000 \$ aux organismes suivants, dans le cadre de la réalisation de camps de jour adaptés :

- *Adaptavie inc.* : 45 000 \$;
- *Laura Lémerveil* : 74 000 \$ (5 à 12 ans) + 32 000 \$ (13 à 21 ans) = 106 000 \$;
- *Les jeunes handicapés de Charlesbourg* : 8 000 \$;
- *La Maison des Petites Lucioles* : 32 000 \$;
- *Autisme Québec* : 85 000 \$;
- *Le Patro Roc-Amadour (1978) inc.* : 54 000 \$;

2° la directrice de la Division de la culture et des loisirs à signer une lettre d'entente avec ces organismes, pour rappeler les modalités financières et les engagements de l'organisme prévus, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite lettre d'entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0452 Entente entre la Ville de Québec, la Société québécoise des infrastructures et le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, relative à la réalisation de travaux municipaux requis dans le cadre de la construction d'un nouveau projet d'école secondaire sur le site de l'ancien Jardin zoologique de Québec - PA2021-019 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec, la *Société québécoise des infrastructures* et le *Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries*, relative à la réalisation de travaux municipaux requis dans le cadre de la construction d'un nouveau projet d'école secondaire sur le site de l'ancien *Jardin zoologique de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0453 Convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relative au versement d'une subvention, pour la réalisation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables - PA2021-027 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relative au *Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à signer cette même convention;
- 3° de modifier la fiche PIQ 38027 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2021 du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, d'un montant de 150 000 \$.

CE-2021-0454 Boisé Falardeau phase 4 - Prolongement de la rue d'Awasis – District électoral des Monts – Arrondissement de Charlesbourg - PA2021-025 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par *9184–3730 Québec inc.*, comprenant le prolongement de la rue d'Awasis, sur une longueur approximative de 218 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement, ainsi que selon les conditions de l'entente entre la Ville de Québec et *9184–3730 Québec inc.* joints au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser *9184–3730 Québec inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre dudit projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser *9184–3730 Québec inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *9184–3730 Québec inc.*, relative auxdits travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe audit sommaire;
- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer cette même entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec des infrastructures et équipements municipaux réalisés et des servitudes nécessaires en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2, et ses amendements;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession.

CE-2021-0455 Fermeture et affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la 65^e Rue Est, connue et désignée comme étant le lot 1 240 582 du cadastre du Québec, et vente de ce même lot – Arrondissement de Charlesbourg - DE2021-196 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la fermeture et l'affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la 65^e Rue Est, connue et désignée comme étant le lot 1 240 582 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 630,6 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan repère (annexe 1) joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;

2° la vente d'un immeuble situé en bordure de la 65^e Rue Est, connu et désigné comme étant le lot 1 240 582 dudit cadastre, d'une superficie de 630,6 mètres carrés, à *Gestion Kaffra inc.*, pour une somme de 190 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite offre d'achat jointe audit sommaire.

CE-2021-0456 Adjudication de contrats pour des travaux de marquage sur pavage - Saisons 2021 et 2022 - Lots 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 19 et 20 (Appel d'offres public 74713) - **AP2021-093** (CT-2525185, 2525305, CT-2525234, 2525308, CT-2525236, 2525311, CT-2525270, 2525317, CT-2525272, 2525320, CT-2525277, CT-2525283, CT-2525288, CT-2525301, CT-2525303) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour des travaux de marquage sur pavage - Saisons 2021 et 2022, pour une durée de deux ans, du 15 avril au 30 novembre 2021 et du 15 avril au 30 novembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74713 et aux prix unitaires de leurs soumissions respectives des 7 et 13 janvier 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : Marquage longitudinal - Nord-ouest (SL10-SL12) : *Entreprises Gonet B.G. inc.*, pour une somme de 144 337,44 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 2 : Marquage longitudinal - Sud-ouest (OL07 ET OL11) : *Entreprises Gonet B.G. inc.*, pour une somme de 234 700,18 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 4 : Marquage longitudinal - Centre (OM08-SM09) : *Entreprises Gonet B.G. inc.*, pour une somme de 100 811,20 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 5 : Marquage longitudinal - Sud-est (CR02) : *9144-4505 Québec inc. (Signalisation Girard)*, pour une somme de 94 991,98 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 6 : Marquage longitudinal - Nord-est (JR01-JR03-JR04) : *Entreprises Gonet B.G. inc.*, pour une somme de 98 041,72 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 7 : Marquage transversal et ponctuel - SL12 : *9219-4463 Québec inc. (A-1 Lignes Jaunes)*, pour une somme de 130 960 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 8 : Marquage transversal et ponctuel - SL10 : *9144-4505 Québec inc. (Signalisation Girard)*, pour une somme de 199 472,30 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 9 : Marquage transversal et ponctuel - OL11 : *9219-4463 Québec inc. (A-1 Lignes Jaunes)*, pour une somme de 239 225,80 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 10 : Marquage transversal et ponctuel - OL07 : *9219-4463 Québec inc. (A-1 Lignes Jaunes)*, pour une somme de 310 436,80 \$ (plus TPS et TVQ applicables);

- Lot 11 : Marquage transversal et ponctuel - CM06 : 9144-4505 Québec inc. (*Signalisation Girard*), pour une somme de 179 367,90 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 12 : Marquage transversal et ponctuel - OM08 : 9144-4505 Québec inc. (*Signalisation Girard*), pour une somme de 212 989,80 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 13 : Marquage transversal et ponctuel - CM05 : 9219-4463 Québec inc. (*A-1 Lignes Jaunes*), pour une somme de 181 864,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 14 : Marquage transversal et ponctuel - CR02 : 9144-4505 Québec inc. (*Signalisation Girard*), pour une somme de 323 959,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 17 : Marquage transversal et ponctuel - JR04 : 9144-4505 Québec inc. (*Signalisation Girard*), pour une somme de 93 068 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 19 : Marquage longitudinal, transversal et ponctuel - Corridors des Cheminots, du Littoral et de la Rivière-Saint-Charles : *Entreprises Gonet B.G. inc.*, pour une somme de 89 243,60 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - Lot 20 : Marquage longitudinal, transversal et ponctuel - Ville de Québec : 9144-4505 Québec inc. (*Signalisation Girard*), pour une somme de 681 038 \$ (plus TPS et TVQ applicables).
-

CE-2021-0457 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la fourniture de produits d'entretien ménager - Lot 3 (VQ-48328) - AP2021-099 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire estimée à 30 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Solutions Supérieures ltée (Produits Sany)*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, pour la fourniture de produits d'entretien ménager - Lot 3, du 6 mars 2017 au 5 mars 2022, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0458 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le bouclage d'une conduite d'eau potable - Chemin Sainte-Foy (PSP200139) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 73760) - AP2021-113 (CT-2524086) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 80 925,81 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Allen Entrepreneur Général inc.*, en vertu de la résolution CE-2020-1186 du 25 juin 2020, pour le bouclage d'une conduite d'eau potable - Chemin Sainte-Foy (PSP200139) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0459 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en TI - Lot 1 - Responsable de projets (Appel d'offres public 60824) - **AP2021-125** (CT-2525490) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Lévio Conseils inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en TI - Lot 1 - Responsable de projets, pour une somme de 134 400 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60824 et à sa soumission du 3 juin 2019.

CE-2021-0460 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour la fourniture de matériel de mécanique, d'électricité (instrumentation et contrôle) et d'automation pour les fours - Incinérateur - Lot 1 - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 60772) - **AP2021-133** (CT-2522581) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 4 703 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Cervo Polygaz inc.* en vertu de la résolution CE-2019-1301 du 26 juin 2019, pour la fourniture de matériel de mécanique, d'électricité (instrumentation et contrôle) et d'automation pour les fours - Incinérateur - Lot 1 - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0461 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la réalisation de sondages et de groupes de discussion auprès des citoyens (Appel d'offres public 53630) - **AP2021-134** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 75 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Marketing Léger inc.* en vertu de la résolution CA-2019-0201 du 8 mai 2019, pour la réalisation de sondages et de groupes de discussion auprès des citoyens, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0462 Adjudication d'un contrat relatif à des travaux d'entretien des aménagements paysagers 2021 et 2022 - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 74900) - **AP2021-137** (CT-2527026) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises MRA Paysagistes inc.*, le contrat relatif à des travaux d'entretien des aménagements paysagers 2021 et 2022 - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, du 1^{er} avril 2021 au 15 novembre 2022, pour une somme de 253 428 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74900 et à sa soumission du 18 février 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0463 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil et en architecture de paysage - Construction de l'Édifice 16/25 (2020-209 / ACL-3129) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 74871) - **AP2021-138** (CT-2526475) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *WSP Canada inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil et en architecture de paysage - Construction de l'Édifice 16/25 (2020-209 / ACL-3129) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 315 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74871 et à sa soumission du 9 février 2021.

CE-2021-0464 Avis de modification numéro 5 relatif au contrat pour la fourniture et la livraison de polymère - Station de traitement des boues (Appel d'offres public 51212) - **AP2021-142** (CT-2522485) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 28 570 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *SNF Canada Ltd* en vertu de la résolution CA-2018-0009 du 17 janvier 2018, pour la fourniture et la livraison de polymère - Station de traitement des boues, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0465 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en TI - Lot 1 - Responsable de projets (Appel d'offres public 60824) - **AP2021-147** (CT-2526652) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Lévio Conseils inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en TI - Lot 1 - Responsable de projets, pour une somme de 100 800 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60824 et à sa soumission du 3 juin 2019.

CE-2021-0466 Avis de modification numéro 1 relatif à l'entente entre la Ville de Québec et *Le Partage des Laurentides inc.*, pour l'opération du centre de ski de fond de Charlesbourg (Dossier 74765) - **AP2021-148** (CT-2526782, CT-2526884) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 110 242 \$ (plus TPS et TVQ applicables) à l'entente entre la Ville de Québec et *Le Partage des Laurentides inc.*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, pour l'opération du centre de ski de fond de Charlesbourg, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0467 Avis de modification numéro 7 relatif au renouvellement du contrat pour le transport, le traitement et l'élimination des cendres volantes de l'incinérateur (VQ-44312) - **AP2021-150** (CTG-2522243) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 98 019,86 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au renouvellement du contrat adjugé à *Stablex Canada inc.* en vertu de la résolution CA-2017-0365 du 4 octobre 2017, pour le transport, le traitement et l'élimination des cendres volantes de l'incinérateur, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0468 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot C-5000 - Fourniture et installation des équipements mécaniques - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 61315) - **AP2021-153** (CT-2526504) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 65 621,56 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Filtrum inc.* en vertu de la résolution CE-2020-0221 du 5 février 2020, pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) - Lot C-5000 - Fourniture et

installation des équipements mécaniques - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0469 Avis de modification numéro 1 relatif au renouvellement du contrat de services professionnels en architecture pour la réalisation de divers projets industriels (Appel d'offres public 51689) - AP2021-162 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire estimée à 50 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au renouvellement du contrat adjudgé à *Atelier D - Architecture & design Laflamme* en vertu de la résolution CE-2020-1665 du 30 septembre 2020, pour des services professionnels en architecture pour la réalisation de divers projets industriels, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0470 Adjudication d'un contrat de services techniques pour divers projets TI 2019-2022 - Technicien de niveau sénior (Appel d'offres public 60960) - AP2021-165 (CT-2527088) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif adjudge, à *Bell Canada*, le contrat de services techniques pour divers projets TI 2019-2022 - Technicien de niveau sénior, pour une somme de 122 310 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60960 et à sa soumission du 17 juin 2019.

CE-2021-0471 Subvention à RIDEAU / Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis pour l'édition virtuelle de l'événement RIDEAU 2021, du 20 au 23 avril et du 27 au 29 avril 2021 - CU2021-019 (CT-2526969) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 25 000 \$ à *RIDEAU / Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis*, pour la tenue de l'édition virtuelle de l'événement *RIDEAU 2021*, du 20 au 23 avril et du 27 au 29 avril 2021.

CE-2021-0472 Appropriation d'une somme à même le *Fonds régions et ruralité*, pour la réalisation d'une série de capsules vidéo culinaires présentée dans le cadre des activités réconfort de la Ville de Québec - DE2021-241 (CT-DE2021-241) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 27 187 \$ à même le *Fonds régions et ruralité* (FRR), pour la réalisation d'une série de capsules vidéo culinaires présentée dans le cadre des activités réconfort de la Ville de Québec;
- 2° autorise le transfert au Service des communications d'une somme maximale de 27 187 \$, dans le cadre du volet *Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015-2025* du *Fonds régions et ruralité* (FRR), pour la réalisation de ce projet.

CE-2021-0473 Entente entre la Ville de Québec et Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec, relative au versement d'une subvention dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Étude économique pour l'implantation à Québec de l'accélérateur d'entreprises PortXL* - DE2021-250 (CT-DE2021-250) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 80 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Étude économique pour l'implantation à Québec de l'accélérateur d'entreprises PortXL*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec, relative au versement d'une subvention maximale de 80 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0474 Entente entre la Ville de Québec et la *Coopérative artistique du quartier*, relative au versement d'une subvention à la suite des événements liés à la *COVID-19*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale* du *Fonds régions et ruralité* - DE2021-276 (CT-DE2021-276) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 7 298 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* du *Fonds régions et ruralité* (FRR), pour le versement d'une subvention dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale* du *Fonds régions*

et ruralité, à titre de fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la *COVID-19*;

- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Coopérative artistique du quartier*, relative au versement d'une subvention maximale de 7 298 \$, à la suite des événements liés à la *COVID-19*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 13 h 14.

CE-2021-0475 Subventions aux regroupements de gens d'affaires, dans le cadre du Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial - volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires et volet 2 : Soutien aux projets de développement économique des regroupements de gens d'affaires - DE2021-309 (CT-DE2021-309) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 69 128 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan commerce 2020-2022*;
- 2° verse les subventions indiquées dans le tableau synthèse aux regroupements de gens d'affaires identifiés, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial - volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires* et volet 2 : *Soutien aux projets de développement économique des regroupements de gens d'affaires*.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard revient à la séance. Il est 13 h 15.

CE-2021-0476 Donation, par J.B. Laliberté Limitée, du Fonds d'archives Magasin J.B. Laliberté à la Ville de Québec - GA2021-005 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° accepte la donation, sans restriction, par *J.B. Laliberté Limitée*, du *Fonds d'archives Magasin J.B. Laliberté* à la Ville de Québec, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'acte de donation joint au sommaire décisionnel;
- 2° sur proposition de monsieur le maire, autorise le directeur de la Division de la gestion des documents et des archives à signer ledit acte de donation;

- 3° autorise la trésorière, ou son représentant, à délivrer un reçu pour don à des fins fiscales à *J.B. Laliberté Limitée*, pour une somme correspondant à l'évaluation qui en sera faite par le *Conseil national d'évaluation des archives*, sous réserve de l'acceptation de cette valeur par les autorités fiscales compétentes.
-

CE-2021-0477 Participation de la Ville de Québec au financement de la *Chaire de recherche industrielle en intégration des pratiques et technologies de l'École de technologie supérieure* - **GI2021-001** (CT-2527229) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la participation financière de la Ville de Québec, à titre de partenaire, à la *Chaire de recherche industrielle en intégration des pratiques et technologies* (CRIPT) de l'École de technologie supérieure;
- 2° verse une subvention d'un montant de 35 000 \$ à l'École de technologie supérieure, à titre de contribution financière.
-

CE-2021-0478 Ordonnance visant une autorisation afin de permettre la transition entre un réseau de distribution aérien existant et un réseau de distribution ou branchement souterrain pour la réalisation d'un projet de construction de bâtiments dans un projet d'ensemble sur les lots 1 693 212 et 1 696 989 du cadastre du Québec - (secteur du 7925, boulevard Wilfrid-Hamel) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **GT2021-043** (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance visant une autorisation afin de permettre la transition permanente entre un réseau de distribution aérien existant et un réseau de distribution ou branchement souterrain pour la réalisation d'un projet de construction de plusieurs bâtiments résidentiels sur les lots 1 693 212 et 1 696 989 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec (secteur du 7925, boulevard Wilfrid-Hamel) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0479 Entente triennale entre la Ville de Québec et *Voice of English-speaking Québec*, relative au versement d'un soutien financier annuel pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023 - **LS2021-012** (CT-2525799) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion de l'entente triennale entre la Ville de Québec et *Voice of English-speaking Québec*, relative au versement d'un soutien financier annuel de 25 000 \$, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0480 Subvention à *Le Pignon Bleu, La maison pour grandir*, afin de l'aider à répondre aux demandes supplémentaires en aide alimentaire engendrées par la COVID-19 - [LS2021-025](#) (CT-2527331) — (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 2 250 \$ à *Le Pignon Bleu, La maison pour grandir*, afin de l'aider à répondre aux demandes supplémentaires en aide alimentaire engendrées par la COVID-19.

CE-2021-0481 Prise d'acte et entérinement du rapport confirmant les coûts des dépenses d'opération et d'entretien des corridors cyclables des *Cheminots* et du *Littoral (La Route Verte)*, pour l'année 2020 - [VC2021-002](#) (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte et entérine le rapport confirmant les coûts des dépenses d'opération et d'entretien des corridors cyclables des *Cheminots* et du *Littoral (La Route Verte)* pour l'année 2020.

CE-2021-0482 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 24 février 2021

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 24 février 2021, tel que rédigé.

CE-2021-0483 Modification d'un poste de préposé aux revenus, classe 4, en un poste de technicien-coordonnateur aux finances ou aux procédés administratifs, classe 6, transfert de ce poste de la Section de la facturation et de la perception à la Division des revenus du Service des finances et déplacement de madame Chantal Bernier (ID. 075096) - [RH2021-127](#) (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de préposé aux revenus (F547), classe 4 (poste no 38218), en un poste de technicien-coordonnateur aux finances ou aux procédés administratifs (F722), classe 6 (poste no 47813) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*;
- 2° transfère ce poste de la Section de la facturation et de la perception à la Division des revenus du Service des finances;

- 3° déplace madame Chantal Bernier (ID. 075096), employée permanente, au poste de technicienne-coordonnatrice aux finances ou aux procédés administratifs (F722), classe 6 (poste no 47813), à la Division des revenus du Service des finances, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0484 Création d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, à la Section de la conception des services TI - Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information et nomination de monsieur Jason Smith (ID. 165221) - RH2021-138 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 47817) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de la conception des services TI - Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information;
- 2° nomme monsieur Jason Smith (ID. 165221), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 47817), à la Section de la conception des services TI - Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0485 Création d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, à la Section de la conception des services TI - Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information et nomination de monsieur Kenzo Nakamura (ID. 178529) - RH2021-139 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 47818) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de la conception des services TI - Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information;
- 2° nomme monsieur Kenzo Nakamura (ID. 178529), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 47818), à la Section de la conception des services TI - Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0486 **Modification d'un poste de technicien en système informatique en un poste d'agent de bureau à la Division de l'exploitation et des relations d'affaires B du Service des technologies de l'information et nomination de madame Virginie Manguerio Tioguem (ID. 145710) - RH2021-141 (Ra-2257)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de technicien en système informatique, classe 5 (poste no 36928), en un poste d'agent de bureau (F400), classe 3 (poste no 47821) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Division de l'exploitation et des relations d'affaires B du Service des technologies de l'information;
- 2° nomme madame Virginie Manguerio Tioguem (ID. 145710), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'agente de bureau (F400), classe 3 (poste no 47821), à la Division de l'exploitation et des relations d'affaires B du Service des technologies de l'information, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0487 **Création d'un poste de conseiller en développement organisationnel, classe 2, à la Section de la conception des services TI - Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information et nomination de monsieur Joël Andrino Mbomda Tchakoute (ID. 148386) - RH2021-142 (Ra-2257)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller en développement organisationnel (P591), classe 2 (poste no 47819) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de la conception des services TI - Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information;
- 2° nomme monsieur Joël Andrino Mbomda Tchakoute (ID. 148386), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de conseiller en développement organisationnel (P591), classe 2 (poste no 47819), à la Section de la conception des services TI - Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0488 **Création d'un poste d'agent de secrétariat à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques et nomination de madame Karine Godin (ID. 118499) - RH2021-143 (Ra-2257)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 47822) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques;

2° nomme madame Karine Godin (ID. 118499), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'agente de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 47822), à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0489 Nomination de monsieur Michel Beaulieu (ID. 010863) à titre de directeur de section par intérim, à la Section des inspections commerciales et industrielles de la Division du contrôle du milieu de la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire - RH2021-149 (Modifiée par CE-2021-0879) (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif affecte temporairement monsieur Michel Beaulieu (ID. 010863), employé permanent, à titre de directeur de section par intérim, à la Section des inspections commerciales et industrielles (D174), classe 3 (poste 42368), de la Division du contrôle du milieu de la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0490 Mesure administrative à l'endroit d'un employé des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2021-150 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif maintienne la suspension, avec solde, de l'employé jusqu'à la décision finale des autorités de la Ville.

CE-2021-0491 Modification du niveau d'emploi d'un poste de directeur de projet - sécurité publique à la Direction générale et promotion de monsieur Pascal Roy (ID. 006184) au grade d'inspecteur - RH2021-151 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie l'emploi d'un poste de directeur de projet - sécurité publique de niveau capitaine (DA) (poste no 47514) en un poste de niveau inspecteur (DC) (poste no 47831) à la Direction générale;
 - 2° promeut monsieur Pascal Roy (ID. 006184), employé permanent, au grade d'inspecteur sur le poste de directeur de projet - sécurité publique (P040) (poste no 47831) à la Direction générale, avec effet rétroactif au 28 février 2021, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0492 **Modification d'un poste de technicien en administration, classe 5, en un poste de préposé à l'administration, classe 4, à la Division de la gestion du plan d'investissement et de l'amélioration continue du Service de l'ingénierie et affectation de madame Danielle Robitaille (ID. 071527) - RH2021-163 (Ra-2257)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de technicien en administration (F620), classe 5 (poste no 45849), en un poste de préposé à l'administration (F513), classe 4 (poste no 47833) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Division de la gestion du plan d'investissement et de l'amélioration continue du Service de l'ingénierie;
- 2° affecte madame Danielle Robitaille (ID. 071527), employée permanente, à l'emploi de préposée à l'administration (F513), classe 4 (poste no 47833), à la Division de la gestion du plan d'investissement et de l'amélioration continue du Service de l'ingénierie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0493 **Promotion de monsieur Éric Leblond (ID. 007372) au grade d'inspecteur à la Section du soutien aux opérations policières de la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police - RH2021-167 (Ra-2257)**

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Éric Leblond (ID. 007372), employé permanent, au grade d'inspecteur (P008) (poste no 33014), à la Section du soutien aux opérations policières de la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police, avec effet rétroactif au 28 février 2021, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0494 **Promotion de monsieur Gaétan Marcotte (ID. 013912) au grade de capitaine à la Section des services spécialisés de la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police - RH2021-168 (Ra-2257)**

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Gaétan Marcotte (ID. 013912), employé permanent, au grade de capitaine (P009) (poste no 18771), à la Section des services spécialisés de la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police, avec effet rétroactif au 28 février 2021, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0495 Promotion de monsieur Martin Salesse (ID. 024082) au grade de capitaine à la Section de la coordination de la gestion des appels d'urgence de la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police - RH2021-169 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Martin Salesse (ID. 024082), employé permanent, au grade de capitaine (P033) (poste no 46293), à la Section de la coordination de la gestion des appels d'urgence de la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police, avec effet rétroactif au 28 février 2021, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0496 Transfert d'un poste de conseiller en développement organisationnel de la direction du Service des finances à la Section de la coordination et du suivi budgétaire de la Division du budget et de la planification financière du Service des finances, modification de ce poste en un poste d'analyste comptable, classe 4, et nomination de madame Geneviève Fournier (ID. 183726) - RH2021-172 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste de conseiller en développement organisationnel (P591), classe 2 (poste no 42060), de la direction du Service des finances à la Section de la coordination et du suivi budgétaire de la Division du budget et de la planification financière du Service des finances;
- 2° modifie le poste de conseiller en développement organisationnel (P591), classe 2 (poste no 42060), en un poste d'analyste comptable (P674), classe 4 (poste no 47835) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de la coordination et du suivi budgétaire de la Division du budget et de la planification financière du Service des finances;
- 3° nomme madame Geneviève Fournier (ID. 183726), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'analyste comptable (P674), classe 4 (poste no 47835), à la Section de la coordination et du suivi budgétaire de la Division du budget et de la planification financière du Service des finances, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0497 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2021-173 (Ra-2257)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-173 concernant la suspension sans solde de trois journées de travail d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;

- 2° demande au directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute–Saint-Charles de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2021-0498 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - RH2021-180 (Ra-2257)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-180 concernant la suspension sans solde d'une journée de travail d'un employé manuel de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- 2° demande à la directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap–Rouge de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

La séance est levée à 13 h 24

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/kr